

de lui apporter leurs économies, en échange desquelles il leur a remis des titres de rente ou des valeurs du Trésor et c'est avec le produit de ces emprunts qu'il a soldé une partie de ses dépenses ; il a également ajourné en partie ses paiements, en ce sens qu'au lieu de payer ses créanciers en espèces, il les a payés avec du papier-monnaie à cours forcé — papier-monnaie qui n'est autre chose, économiquement, qu'une promesse de payer plus tard, à l'époque indéterminée où pourront être repris les paiements en espèces.

Il en résulte qu'aujourd'hui, l'Etat *doit encore*, en grande partie, le montant des dépenses faites pour la guerre. Il en doit le paiement : 1° à ceux dont il a réglé en papier les produits ou les services ou, du moins, aux porteurs actuels de ce papier ; 2° à ceux qui lui ont prêté leurs capitaux et auxquels, en attendant de pouvoir les rembourser, il est tenu de servir des arrérages. Aussi, les charges de la guerre se traduisent-elles surtout, dans les budgets d'aujourd'hui, par un service de dette énorme qui, dans le budget français actuel atteint sensiblement plus du tiers des dépenses.

Ces charges sont si lourdes qu'elles sont devenues, à leur tour, génératrices de charges nouvelles ; en effet, l'Etat, ne pouvant ajuster instantanément sa fiscalité à la mesure des nécessités auxquelles il devait pourvoir, a dû procéder à de nouveaux emprunts pour assurer le service des emprunts antérieurs.

On peut, d'après ces quelques indications, se faire une idée de l'ampleur qu'a pris l'accroissement effectif des dépenses publiques.

En outre, cet accroissement effectif s'est majoré d'un accroissement apparent : l'unité monétaire s'est en effet dépréciée par suite de l'*inflation*.

Aux Etats-Unis, qui ont été, pendant la guerre, le centre d'approvisionnement du monde et qui sont devenus créanciers des autres peuples, c'est l'afflux surabondant de l'or qui a affaibli son pouvoir d'achat et entraîné la hausse des prix.

Les choses se sont passées différemment dans les pays qui avaient suspendu les paiements en or et qui se trouvaient, au point de vue international, dans une position débitrice. Leur monnaie de papier s'est dépréciée pour deux raisons :

1° N'étant plus convertible en or, n'équivalant donc plus à une valeur intrinsèque qui eût limité les fluctuations du change, elle a perdu vis-à-vis de la monnaie des pays créanciers ; notre franc, par exemple, a perdu par rapport à la livre et au dollar ; en effet, il nous fallait nous procurer des livres et des dollars, même à haut prix, pour payer nos créanciers anglais et américains, tandis que l'étranger, au contraire, n'ayant pas de paiements à nous faire, n'achetait pas de francs.